



INFORMATIONS SUR LA NOUVELLE PROGRAMMATION 2007-2013

■ NOUVEAU PROGRAMME 2007-2013 : JEUNESSE EN ACTION

Le programme Jeunesse en action succède au programme européen Jeunesse

Jeunesse en action est le nouveau programme de l'UE dans le domaine de la jeunesse, qui sera mis en oeuvre du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2013 avec un budget total de 885 millions d'euros. C'est le successeur du programme Jeunesse (2000-2006).

Le programme Jeunesse en Action apporte une contribution importante à l'acquisition de compétences et constitue donc un instrument clé pour doter les jeunes d'opportunités d'apprentissage **non formel et informel** avec une dimension européenne.

Le programme Jeunesse en action est un programme pour tous. **Il encourage la participation des jeunes ayant moins d'opportunités** et s'adresse aux jeunes de 13 à 30 ans.

Ce programme est le résultat d'une large consultation avec les différents décideurs du domaine de la jeunesse et est la réponse aux évolutions du secteur de la jeunesse au niveau européen. Son objectif vise à promouvoir un sentiment de citoyenneté européenne auprès des jeunes d'Europe et de les impliquer dans la construction du futur de la Communauté.

Pour atteindre ces objectifs, le programme Jeunesse en action prévoit 5 actions opérationnelles :

- **Action 1 - Jeunesse pour l'Europe** : soutient les échanges et les initiatives de jeunes et encourage la participation des jeunes dans la vie démocratique.
- **Action 2 - Service Volontaire Européen** : encourage les jeunes à s'impliquer dans l'activité volontaire à l'étranger au bénéfice du public en général
- **Action 3 - Jeunesse pour le Monde** : encourage la coopération avec les pays partenaires en soutenant la constitution de réseaux, en promouvant l'échange d'information et en soutenant les activités de coopération transfrontalière
- **Action 4 - Systèmes de soutien à la Jeunesse** : promeuvent le développement des échanges, les projets de formation et d'information
- **Action 5 - Coopération européenne dans le domaine de la Jeunesse** : vise à contribuer au développement de coopérations politiques dans le domaine de la jeunesse

Dates de dépôts des dossiers : 01/02 , 01/4 , 01/06 , 01/09 , 01/11

► **Plus d'infos** : http://ec.europa.eu/youth/yia/index_en.html

Est chargée d'instruire les dossiers : l'Agence française du Programme Jeunesse

► **Contact** : <http://www.injep.fr/Nouveau-Jeunesse-en-action-mode-d.html>

■ NOUVEAU PROGRAMME 2007-2013 : CITOYENS POUR L'EUROPE

Un nouveau programme est créé

Ce programme fournira à l'Union des instruments pour promouvoir la citoyenneté européenne active. Il réservera une place centrale aux citoyens et leur donnera la possibilité d'assumer pleinement leurs responsabilités en tant que citoyens européens. Il répondra à la nécessité d'améliorer leur participation à la construction de l'Europe et il encouragera la coopération entre les citoyens et les organisations citoyennes de différents pays afin qu'ils puissent se rencontrer, agir ensemble et se forger leurs propres idées dans un environnement européen qui transcende les visions nationales tout en respectant leur diversité.

Les échanges interculturels contribueront à l'amélioration de la connaissance réciproque de la culture et de l'histoire des peuples européens. Ils mettront notre patrimoine commun au premier plan et consolideront les fondements de notre avenir commun. La compréhension mutuelle, la solidarité et le sentiment d'appartenance à l'Europe, qui sont les fondements de l'engagement citoyen, transparaissent dans les quatre actions du programme.

- La première action, "**Des citoyens actifs pour l'Europe**", favorise la participation directe des citoyens, au moyen d'activités de jumelage de villes ou d'autres types de projets citoyens.
Date de dépôt des dossiers : 01/04 , 01/06 , 01/09
Date de dépôt des dossiers - Réseaux thématiques : 15/03
- La deuxième action, "**Une société civile active en Europe**", s'adresse aux organisations de la société civile de dimension européenne, auxquelles elle apporte une aide structurelle dans le cadre de leur programme de travail ou une aide destinée à des projets transnationaux.
Date de dépôt des dossiers - Projets Société civile : 15/02
- La troisième action, "**Tous ensemble pour l'Europe**", soutient des événements à haute visibilité, des études et des instruments d'information s'adressant à un public aussi vaste que possible par-delà les frontières et rendant l'Europe plus concrète pour ses citoyens.
- La quatrième action, "**Une mémoire européenne active**", vise à préserver les principaux sites et archives ayant un lien avec les déportations et à commémorer les victimes du nazisme et du stalinisme.
Date de dépôt des dossiers : 30/04

Thèmes permanents pour les dépôts de projets :

- L'avenir de l'Union européenne et ses valeurs fondamentales (dont les 50 ans du Traité de Rome et le 9 mai journée de l'Europe).
- La citoyenneté européenne active: la participation et la démocratie en Europe.
- Le dialogue interculturel (particulièrement durant 2008 année européenne du dialogue interculturel).
- Le bien-être des gens en Europe: l'emploi, la cohésion sociale, et le développement durable.
- L'impact des politiques communautaires dans les sociétés.

Thèmes spécifiques 2007 :

- Egalité des chances pour tous (2007 année européenne de l'égalité des chances pour tous).
- Elargissement : découvrir les 2 nouveaux états membres de L'Union européenne.

► **Plus d'infos :** http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/activecitizenship/citizens_fr.html

Est chargée d'instruire les dossiers : l'Agence exécutive Education, Audiovisuel et Culture.

► **Contact :** <http://eacea.ec.europa.eu>

■ NOUVEAU PROGRAMME 2007-2013 : EDUCATION ET DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE 2007-2013

La décision d'établir le nouveau programme d'Education et de Formation tout au long de la Vie a été signée par les Présidents du Parlement Européen et du Conseil le 15 novembre et a été publiée dans le journal officiel de l'Union Européenne du 24 novembre. Il entre en vigueur le 14 décembre 2006. La Commission a publié le 20 décembre l'appel général à proposition 2007 pour les projets souhaitant être financés par le programme.

Le programme d'Education et de formation tout au long de la vie inclut 4 programmes sectoriels :

- Education scolaire (Comenius),
- Education supérieure (Erasmus),
- Formation professionnelle (Leonardo da Vinci),
- Education des adultes (Grundtvig).

Ces 4 programmes sectoriels sont complétés par un programme transversal concernant la coopération politique, les langues, l'information et la communication, la technologie, la diffusion et l'exploitation des résultats. Le programme Jean Monnet se réfère quant à lui à l'intégration européenne et le soutien à certaines institutions clés et associations actives dans le domaine.

Le budget total du programme s'élève à 6,970 millions d'euros pour la période 2007-2013.

L'objectif du nouveau programme est de contribuer au développement de la Communauté au travers l'apprentissage tout au long de la vie dans la perspective de l'avènement d'une société basée sur la connaissance avec un développement économique pérenne, plus de travail et plus de cohésion sociale. Il souhaite encourager l'interaction, la coopération et la mobilité entre les systèmes d'éducation et de formation dans la Communauté, de manière à ce qu'ils deviennent une référence de qualité mondiale.

Les 4 programmes sectoriels ciblent :

- **Comenius** : l'implication d'au moins 3 millions d'élèves dans des activités éducatives conjointes durant toute la durée du programme.
- **Erasmus** : la contribution à atteindre en 2012, 3 millions de participants individuels en mobilité étudiante dans le cadre de ce programme et de ses prédécesseurs.
- **Leonardo da Vinci** : l'augmentation des placements en entreprise à 80 000 par an à la fin du programme.
- **Grundtvig** : soutenir la mobilité de 7000 individus/an impliqués dans l'éducation des adultes à l'horizon 2013.

Date de dépôt des dossiers : 30/03

► **Plus d'infos** : http://ec.europa.eu/education/programmes/newprog/index_en.html#call

Est chargé d'instruire les dossiers : l'Agence Education Formation France

► **Contact** : <http://www.europe-education-formation.fr/leonardo.php>

A compter du 1er janvier 2007, l'agence Socrates-Leonardo devient l'agence Europe-Education-Formation France.